

secrétaires essayaient de satisfaire quand cela leur était possible.

Un cadeau empoisonné aux personnels administratifs

Si le recours à ce logiciel représente un gain de temps possible pour les secrétaires, il représente en même temps une perte de sens dans leur travail, et une fracture entre les brigades et les personnels administratifs. Il fait également planer la menace d'une réduction des effectifs administratifs à moyen terme. Si les collègues des écoles venaient à être sommés d'utiliser Andjaro pour notifier leur besoin de remplaçante, les secrétaires de circonscription seraient définitivement évincées du processus.

Après la Somme et le Lot, le 22...

puis le 29?

Andjaro a déjà été imposé, à titre d'expérimentation, aux personnels dans la Somme et le Lot. Il arrive dans le 22 cette

année, pour une implantation future dans le reste de la Bretagne. Les brigades se voyaient poussées à installer l'application sur leur téléphone personnel, brouillant toujours plus la frontière entre leur métier et leur vie privée. Pour couronner le tout, les brigades devaient, pour connaître le niveau de classe, contacter les écoles directement, ce qui n'a pas manqué de rajouter du travail aux collègues chargées de direction.

Sud éducation dénonce le recours à des outils déshumanisants dans la gestion des personnels.

Sud éducation revendique le recrutement massif de personnels, y compris administratifs pour mettre un point d'arrêt à la pénurie de remplaçantes et améliorer les conditions de travail de toutes.

Sud éducation dénonce la pratique qui consiste à déléguer au secteur privé la gestion du service public d'éducation.

Directeur de la publication : Olivier Cuzon
Imp par nos soins n° de CPPAP 0623505227

À compléter et renvoyer avec chèque de cotisation à Sud éducation 29, 2 rue Amiral Nielly, 29200 Brest (ou prélèvement automatique, voir au dos).



Bulletin d'adhésion
2023 - 2024



Nom : Prénom :
 Actif(ve) Retraité(e) (cotisation divisée par 2)
 Temps complet Temps partiel
Quotité :

Corps et grade précis (ex : PE, PLP, contractuel-le, AESH, certifié-e, stagiaire, AED, COPsy, Administratif...) bien indiquer la classe (Normale, Hors Classe ou Exceptionnelle)
.....

Adresse personnelle :
.....
.....

Tél. :

Adresse de l'établissement :
.....
.....

Montant de la cotisation annuelle selon votre salaire : (cocher ci-contre)

Mode de paiement : chèque à l'ordre de Sud Education 29

prélèvement automatique mensuel

Je souhaite recevoir des informations régulièrement par mail

Mon mail :@.....

J'accepte d'être le/la correspondant/e de SUD éducation 29 dans mon établissement (pour les collèges ou lycées)

SUD éducation 29 pourra utiliser ces renseignements pour m'adresser ses publications. Je demande à SUD éducation 29 de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés, dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6 janvier 1978. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès, en m'adressant à SUD éducation 29.

Date : Signature :

Salaire net mensuel	Cotisation annuelle
- de 600 €	6,00 €
+ de 600 €	15,00 €
+ de 750 €	27,00 €
+ de 900 €	45,00 €
+ de 1000 €	54,00 €
+ de 1100 €	64,00 €
+ de 1200 €	75,00 €
+ de 1300 €	88,50 €
+ de 1400 €	102,00 €
+ de 1500 €	117,00 €
+ de 1600 €	135,00 €
+ de 1700 €	153,00 €
+ de 1800 €	174,00 €
+ de 1900 €	192,00 €
+ de 2000 €	210,00 €
+ de 2100 €	230,00 €
+ de 2200 €	251,00 €
+ de 2300 €	272,00 €
+ de 2400 €	293,00 €
+ de 2500 €	315,00 €
+ de 2600 €	340,00 €
+ de 2700 €	364,00 €
+ de 2800 €	390,00 €
+ de 2900 €	416,00 €
+ de 3000 €	443,00 €
+ de 3100 €	472,00 €
+ de 3200 €	500,00 €
+ de 3300 €	530,00 €
+ de 3400 €	561,00 €
+ de 3500 €	593,00 €



✉ Brest 2 Rue Amiral Nielly Quimper 53 impasse de l'Odet Morlaix 9 place Onésime Krébel
Mail 29@sudeducation.org ☎ 02 98 05 12 93.
Site http://sudeducation29.infini.fr

Pour nos salaires et l'égalité femmes-hommes

EN GRÈVE LE 13 OCT !

L'inflation continue d'atteindre des sommets. Pendant ce temps, nos salaires ne suivent pas ! Cette situation profite une fois de plus au plus riches, et pénalise les plus bas revenus, à commencer par les femmes. Pour les salaires et l'égalité femmes-hommes, rendez-vous le vendredi 13 octobre pour une journée de grève et manifestation (heures et lieux à venir).

Classe défense, défense de classe !

Après les attentats de 2015, un protocole a été signé entre le Ministère de l'Éducation nationale et le Ministère de la Défense, portant création de « classes défense sécurité globale ». Objectif affiché : renforcer les relations entre la défense et le système éducatif suite aux attentats qui ont ensanglanté le pays, qui « ont porté atteinte aux valeurs de la République », appelant « de notre part des réponses qui passent par la connaissance, la compréhension, l'échange entre toutes les composantes de la communauté nationale. » Repos!

Depuis ce dispositif s'est installé à bas bruit dans les établissements. Il existe à ce jour environ 500 classes défense, concernant 12500 élèves.

Concrètement, elles sont créées à l'initiative d'un-e enseignant-e de collège et basée sur le volontariat des élèves (et donc des familles). En plus des cours « normaux », les volontaires reçoivent un « enseignement de la défense, des valeurs et des principes de la République » dispensé par une unité militaire partenaire.



Les contenus de cet enseignement sont « des exposés didactiques (sic) sur les risques et menaces qui pèseraient sur la France, de montrer la réalité des armées dont les jeunes auraient une vision caricaturale (!), rappeler que la paix est fragile ». En gros, si tu veux la paix prépare la guerre et apprends à identifier l'ennemi. Tous les personnels en uniforme peuvent être amenés à intervenir : gendarmes, gardien-nes de prison, pompier-es...

Certains « ateliers » interpellent : fouille de cellule pénitentiaire, tir au pistolet laser...

Il nous est donc permis de s'interroger sur le principe et les contenus d'un tel dispositif. En quoi les militaires sont-ils légitimes pour enseigner les valeurs de la République à des adolescent-es ? N'assistons nous pas à une forme d'endoctrinement, à un patriotisme désuet et résolument réactionnaire ?

Ce questionnement est important quand on connaît la culture droitière, misogyne et homophobe sous de trop nombreux képis. Les enquêtes de Mediapart révélant l'existence de groupuscules nazis dans certaines casernes, les groupes de discussions racistes des policiers et gendarmes, ou la participation récente de militaires en civil à la répression des dernières émeutes de banlieues ne plaident pas en faveur du républicanisme des militaires.

Cette militarisation d'une partie de la jeunesse dans nos établissements frise l'endoctrinement, est contraire aux valeurs de formation des citoyen·nes, objectif du système éducatif, et contraire aux valeurs sociales et humanistes que nous défendons. Dans les établissements, s'opposer à de telles dérives est une nécessité.

Face aux classes défense, défense de classe !

Lutte contre le harcèlement ou école pour toustes ?

Les dégradations du climat scolaire, le harcèlement et les violences dans les écoles ont amené le ministère à présenter le 28 juin dernier des dispositions permettant d'interdire à titre conservatoire l'accès à l'école d'élèves dont « le comportement intentionnel et répété fait peser un risque intentionnel et avéré sur la sécurité ou la santé d'autres élèves de l'école ».

Si un changement d'école est dans certains cas l'ultime solution pour retrouver un peu de sérénité, on ne peut se résoudre à ce que cette mesure devienne la norme, et encore moins dans sa forme la plus autoritaire et violente, qu'on a récemment constatée à Alfortville, où des policiers en uniforme sont venus chercher l'élève jusque dans sa classe !

Systématiser la radiation d'une école ne peut que provoquer l'exclusion d'élèves en difficulté sociale et scolaire et par là même de familles en grande vulnérabilité. Elle n'est que l'aveu d'un échec institutionnel à proposer une vraie prise en charge scolaire et éducative adaptée aux élèves concernés.

Le manque d'attractivité du métier d'enseignant-e est un des grands sujets du débat public en cette rentrée. On sait aussi que cette rentrée, comme les précédentes, est marquée par une pénurie de bien d'autres personnels: AESH, CPE, Psy-EN, AED, personnels de santé et de service social, administratifs et techniques... ou de direction !

C'est ce manque de personnel et de moyens qui dégrade principalement les conditions de travail. Les facteurs de stress et les tensions hiérarchiques sont multiples et ne se réduisent pas aux agissements d'élèves désajustés par leur parcours et leur position sociale aux conditions de l'école, ou sinon

avantagé-es par les réseaux d'influence parentaux au statut social privilégié. Et qui ne rechignent pas aux pressions de proximité.

À l'abandon des personnels par l'institution fait fréquemment suite l'abandon des élèves en difficulté par l'école. Il n'est que de parcourir régulièrement le contenu des fiches Santé sécurité au travail pour en faire le constat: la simple exécution de gestes professionnels devient parfois un parcours du combattant.

Les deux, monsieur le ministre !

La lutte contre les violences scolaires, le harcèlement ne pourra pas se faire sans la mise en place de moyens à la hauteur des besoins.

Une politique de prévention ambitieuse, qui améliorerait vraiment le climat scolaire, ne peut faire l'économie du nombre de personnels d'enseignement, d'éducation et médico-sociaux. Faute de cela, l'école renonce à toutes ses missions.

Sacrifier l'école pour toustes à la lutte contre le harcèlement, ou renoncer à agir contre les violences au nom de l'intégration de toustes les élèves ne sont que les deux facettes de l'échec de la promesse républicaine de démocratisation scolaire.

Et la situation ferait écho à la citation proverbiale : ceux qui sont prêts à sacrifier la liberté au nom de la sécurité ou la sécurité au nom de la liberté ne méritent ni l'une ni l'autre et finissent par perdre les deux !

IH2EF : L'école des cadres de l'EN à la sauce Blanquer

Qu'est-ce qui se cache sous ce sigle étrange ? Un virus ? Une nouvelle molécule chimique ? Un engin guerrier ? Que nenni ! Il s'agit de l'**Institut des Hautes Études de l'Éducation et de la Formation**. Situé près de Poitiers entre un parc d'attraction et une autoroute au milieu d'une triste zone de bureaux, comme un vulgaire hôtel à VPR, l'ancienne ESEN (École Supérieure de l'Éducation Nationale) créée par Monory en 1987, rebaptisée par Blanquer en 2018, il est destiné à former tous les cadres de l'Éducation nationale.

Directement inféodé au Ministère, on y enseigne l'Éducation Nationale à la sauce Blanquer-Macron, sans aucun esprit critique. Il s'agit de formater tous les rouages du système pour qu'ils tournent dans le sens voulu par la rue de Grenelle, le sens du libéralisme. À chaque niveau, les cadres transmettront le mouvement néolibéral jusqu'au plus près des acteur·ices de terrain : nous. Les contenus de la (con)formation ressemblent plus à un catéchisme qu'à une véritable formation. Les cadres en (con)formation sont destinés à diriger « l'école du futur », en bons DRH, selon les « bons » principes du New Public Management, nouvelle doctrine visant à transformer les services publics en entreprises.

Autonomie, flexibilité, bienveillance, autant de mots creux vidés de leur sens à la mode

Remplacements 1er degré

Haro sur Andjaro !

Les personnels du premier degré savent combien les brigades sont trop rares pour remplacer les enseignantes absentes. Sud éducation n'a de cesse de dénoncer ce manque de personnel. Pour nous : une seule solution : le recrutement massif pour assurer un service public d'éducation à la hauteur des enjeux sociaux. Notre hiérarchie voit les choses d'un autre oeil, et préfère, une nouvelle fois, déléguer au secteur privé. Sa nouvelle marotte, le logiciel de gestion Andjaro. De la bouche de l'entreprise, il s'agit d'un « allié face à la pénurie de main d'œuvre ». Le ministère s'équipe pour répondre à la situation dont il s'est rendu responsable, en prenant une fois le plus le

orwellienne. L'institut envoie régulièrement nos futurs cadres se former dans des stages RH dans de grandes entreprises, pour y recevoir la « bonne parole » à la source.

Au final une « formation » que les stagiaires jugent déconnectée de la réalité des établissements, l'abandon du pilotage pédagogique laissant place au management des équipes ou à la gestion des conflits. La faute sans conteste est due à la soumission aux oukazes ministériels, elle même induite par la dépendance administrative directe à la rue de Grenelle. Par exemple, l'École Nationale de la Magistrature est complètement autonome du Ministère de la Justice.

Chaque cohorte de « bons petits soldats » qui s'insère dans la vie des établissements tend donc à propager et soutenir la doxa macroniste, renforçant le virage libéral de l'école, accroissant ses crises plutôt que de les résoudre (salaires, recrutement, inégalités...), à l'exact inverse des discours médiatiques. Informons et agissons contre cette dérive, pour que nos cadres ne deviennent pas nos bourreaux et nos bourelles, pour qu'ils-elles soient formés·es correctement et non formatés·es.

mauvais chemin !

Algorithme and blues...

Le principe est le suivant : les brigades sont affectées via l'application à leur remplacement du jour. Si les secrétariats de circonscription peuvent changer cette affectation, c'est en premier lieu un algorithme qui décide. Déshumanisation, lien de confiance rompu entre les secrétaires et les brigades, qui pouvaient faire part de leurs sensibilités en terme de niveau de classe que les